

sieurs honorables députés demandent au président du comité de l'agriculture qu'on procède de cette façon.

LA HOUILLE

PÉNURIE DANS LES PROVINCES CENTRALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. MacNICOL (Davenport): J'aimerais poser une question au ministre de la Reconstruction. Je ne l'en ai pas prévenu, parce que je sais qu'il peut y répondre sans avis. Elle découle d'un entretien que j'ai eu samedi dernier avec un important marchand de charbon de Toronto. Le sombre tableau qu'il a brossé des perspectives d'obtenir du charbon l'automne et l'hiver prochains m'a vivement effrayé. Comme le ministre est parfaitement au courant de la situation, je le prie de bien vouloir rassurer la Chambre et le pays et de nous dire qu'on pourra se procurer du charbon.

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements): Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pouvoir me montrer plus optimiste que par le passé. Les transports maritimes reviennent à la normale; la situation de l'extraction de la houille est normale et les expéditions se sont grandement améliorées. Toutefois, il serait téméraire pour moi de prédire qu'il y aura l'hiver prochain suffisamment de charbon, dans une ville quelconque des provinces de l'Ontario et de Québec, pour répondre à tous les besoins du chauffage. Le Gouvernement fait tout ce qu'il peut pour améliorer la situation, et plus tard au cours de la session, je serai en mesure de présenter un rapport plus détaillé à ce sujet.

FORCES CANADIENNES

TRANSPORT AU CANADA DES MILITAIRES CANADIENS AINSI QUE DE LEURS ÉPOUSES ET DE LEURS ENFANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Pour la gouverne de la Chambre, le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous dire le nombre approximatif d'hommes et de femmes des forces militaires canadiennes qui sont encore outre-mer, ainsi que le nombre approximatif d'épouses et d'enfants des militaires canadiens qui attendent de trouver place sur les navires pour passer du Royaume-Uni au Canada? Le ministre pourrait-il nous dire aussi quand il compte que tous seront rendus au Canada.

L'hon. DOUGLAS ABBOTT (ministre de la Défense nationale): Mon honorable ami a eu l'obligeance de me donner préavis de sa question. La Chambre n'ignore pas que ces chiffres varient presque journalièrement. Au 30 juin, il y avait encore outre-mer environ 11,500 soldats et 2,400 aviateurs, soit un total d'environ 13,900. En outre il y avait encore outre-mer environ 18,500 femmes et 5,200 enfants, soit un total d'environ 23,700 personnes. Les moyens de transport sont satisfaisants, mais je ne puis dire la date exacte où tous seront revenus au Canada, mais ce sera probablement bien avant la fin de cette année.

fres varient presque journalièrement. Au 30 juin, il y avait encore outre-mer environ 11,500 soldats et 2,400 aviateurs, soit un total d'environ 13,900. En outre il y avait encore outre-mer environ 18,500 femmes et 5,200 enfants, soit un total d'environ 23,700 personnes. Les moyens de transport sont satisfaisants, mais je ne puis dire la date exacte où tous seront revenus au Canada, mais ce sera probablement bien avant la fin de cette année.

CONSEILS DE RECONSTRUCTION

FIN DE LEURS TRAVAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Je désire poser une question au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements. Depuis quelques jours, les journaux laissent entendre que le Gouvernement a l'intention de dissoudre les conseils régionaux de reconstruction. Le ministre peut-il faire une déclaration à ce sujet?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements): Le Gouvernement a l'intention de dissoudre les conseils régionaux de reconstruction. Ces conseils avaient été créés en vue de conseiller le Gouvernement sur les questions relatives à la transition de la guerre à la paix et ils ont rendu des services appréciables en donnant à ce sujet des conseils judicieux au Gouvernement. La période de transition est à peu près terminée. Notre programme de reconstruction est plus chargé que nous l'aurions cru, mais nous sommes d'avis que le travail effectué par les conseils en question n'est pas suffisant pour en motiver indéfiniment le maintien et nous avons pris les mesures nécessaires en vue de mettre fin à leur travail le plus tôt possible.

M. GREEN: Etait-il de leur compétence de conseiller le Gouvernement en matière de recherches et autres travaux de ce genre?

Le très hon. M. HOWE: Oui. Un représentant du Conseil de recherches faisait partie de chaque conseil régional, et il continuera son travail dans la localité. On a beaucoup apprécié les services de ces représentants et nous les maintiendrons en fonctions.

POUVOIRS D'URGENCE

CONSULTATION AVEC LES PROVINCES QUANT AU PROJET D'EXTENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre): Vu la décision récemment prise par le Conseil privé dans une cause portant sur le droit des autorités régionales de refuser les débits de boisson dans l'Ontario ainsi que les doutes

[L'hon. M. MacKinnon.]